

PERMIS DE CONSTRUCTION REQUIS

Il est à noter qu'il est obligatoire d'obtenir un permis pour entreprendre des travaux de construction d'un garage.

Les informations contenues dans ce dépliant peuvent ne pas être exhaustives. Veuillez donc vous renseigner au Service de l'urbanisme de la Ville avant de débuter les travaux.

CONSTRUCTION D'UN GARAGE

Les normes présentées dans ce dépliant sont applicables pour les garages détachés seulement et sont des renseignements généraux pour les secteurs résidentiels urbains. Les normes peuvent différer dans certaines zones. Veuillez contacter le Service de l'urbanisme pour obtenir de plus amples informations ainsi que les normes applicables aux garages annexes.

Ville de Senneterre
551, 10^e Avenue
Senneterre (Québec)
J0Y 2M0

Téléphone : 819-737-2296
Télécopieur : 819-737-4215

Courriel :
info@ville.senneterre.qc.ca

Site Internet :
ville.senneterre.qc.ca



Normes de construction d'un garage

Secteur résidentiel
urbain



Ville de Senneterre

Mise à jour : 2016-05-26
Règlement 2015-626

Normes

Construction

- Superficie maximale de 70 m²;
- Superficie maximale totale des bâtiments accessoires de 80 m²
- Maximum de 3 bâtiments accessoires sur le terrain;
- Largeur maximale et profondeur maximale des murs de 10 m;
- Hauteur maximale des murs de 2,75 m;
- Hauteur maximale totale de 5 m;
- La hauteur maximale de la porte est de 2,6 m.

Implantation

- Dégagement de 1,0 m entre les murs du garage et les limites du terrain s'il n'y a pas de fenêtre et de 1,5 m s'il y a des fenêtres;
- Dégagement horizontal de 0,6 m entre l'extrémité de l'excédent de toiture et la limite du terrain;
- Dégagement de 2,5 m entre deux bâtiments.

Une distance sécuritaire doit être conservée entre le garage et les fils d'utilité publique (contacter Hydro-Québec pour les normes).

Veillez prendre note qu'un certificat d'implantation est exigé pour toute construction possédant une fondation permanente.



RENSEIGNEMENTS À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PERMIS

Dimensions du garage

_____ largeur
_____ profondeur
_____ hauteur des murs
_____ hauteur totale

Distance des limites de terrain

_____ de la ligne arrière
_____ de la ligne latérale 1
_____ de la ligne latérale 2

Distance des autres bâtiments

_____ de la maison
_____ d'un bâtiment secondaire

Fondation

Bloc de béton
 Dalle de béton
 Autre : _____

Revêtement du toit

Bardeaux d'asphalte
 Tôle émaillée
 Autre : _____

Revêtement extérieur

Déclin de vinyle
 Autre : _____

Revêtement intérieur

Plancher : _____
Mur : _____

Type de toit

Plat
 À pan(s). Nombre de pans : _____
Pente du toit : _____

Propriétaire : _____
Exécutant des travaux : _____

Adresse : _____

Début des travaux : _____

Fin des travaux : _____

Coût des travaux : _____